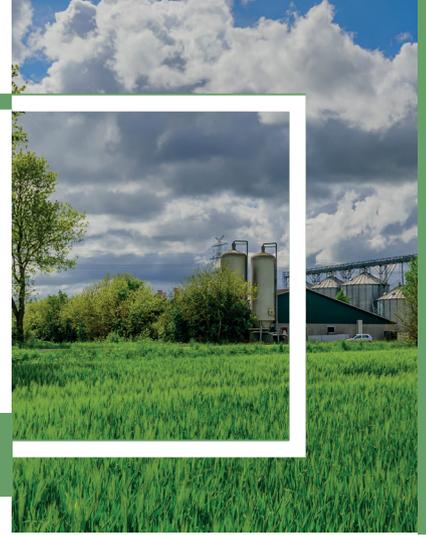


LES ENTREPRISES FRANÇAISES DE CHARCUTERIE TRAITEUR ENGAGÉES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Sources | QUESTIONNAIRE FICT RSE, DONNÉES 2023



Le développement durable inscrit dans la stratégie des entreprises

- **70%** des entreprises ont intégré les enjeux du développement durable dans leur stratégie d'entreprise.
- **31%** des entreprises disposent d'un label / prix pour leur engagement sociétal ou leur ancrage local (PME +, Produit en Bretagne, entreprise engagée, EPV, Agri-éthique France, Alsace Excellence, Savoie Mont Blanc Excellence...).

1

UNE GESTION DE L'EAU OPTIMISÉE

L'eau utilisée principalement pour un objectif sanitaire

- **52%** de l'eau est utilisée pour les **opérations de nettoyage**.
- **31%** de l'eau est utilisée pour les **processus de refroidissement** nécessaire à la **maîtrise sanitaire**.

Économie d'eau : une priorité pour les entreprises

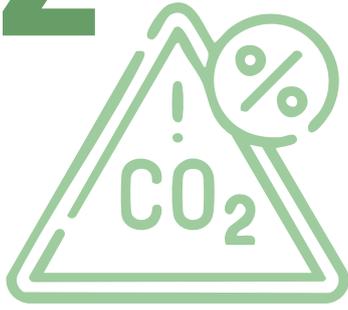
- **2/3** des entreprises ont **désigné un référent eau**, responsable de la gestion efficace de cette ressource.
- **88%** des entreprises ont adopté des **bonnes pratiques pour économiser l'eau**.
- **68%** des entreprises ont déjà réalisé des **investissements pour réduire leur consommation d'eau**.
- **60%** des entreprises sont **équipées de compteurs à télé-relevé**, permettant un **suivi précis et en temps réel de la consommation d'eau**, ce qui contribue à une meilleure gestion des ressources.

Des résultats concrets pour le secteur de la charcuterie

- **87%** de l'eau prélevée est restituée au milieu naturel après traitement. Ce traitement est essentiel pour purifier ou nettoyer l'eau après utilisation, afin de préserver l'écosystème où elle est restituée.
- Réduction moyenne de la consommation d'eau : **16%** entre 2018 et 2023 pour les entreprises de la FICT.



2 DES ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DE LA DÉCARBONNATION



Les entreprises de charcuterie s'engagent activement pour réduire leur empreinte carbone

- **52%** des entreprises ont déjà réalisé un bilan carbone.
- **25%** des entreprises ont mis en place des actions de réduction avec leurs fournisseurs.
- **58%** des entreprises ont mis en place une démarche de management de l'énergie.
- Plus de **15%** des entreprises sont certifiées ISO 5001 (management de l'énergie).

Des résultats concrets pour les entreprises de charcuterie

- **72%** des entreprises ont réduit leurs utilisations d'énergies fossiles par rapport à 2015.
- **43%** des entreprises utilisent des énergies renouvelables.
- **22%** des besoins énergétiques sont couverts par l'énergie renouvelable pour les entreprises en utilisant.

3 LES ENTREPRISES DE CHARCUTERIE TRAITEUR ENGAGÉES DANS L'ÉCO CONCEPTION DES EMBALLAGES



Une priorité pour la profession

- La FICT a réalisé une feuille de route 3R (recyclage, réduction, réemploi) en 2023 avec le soutien de l'ADEME.
- **78%** des entreprises ont mené des projets d'écoconception des emballages au cours des 3 dernières années. Dans l'ordre décroissant du nombre de projets d'écoconception : réduction, recyclage, incorporation de matières recyclées, réemploi.
- La FICT a participé à 2 projets de R&D pour développer la recyclabilité des barquettes de charcuterie (MONOFILM et PICAREC).
- La FICT participe à la création de 3 filières de recyclage d'emballages plastiques (PET Barquettes, PS (polystyrène) et céramique, en collaboration avec CITEO.

Les actions menées commencent à porter leurs fruits

- Les résultats sont là ! En 2023, **31%** des emballages de charcuterie sont recyclables. Ce chiffre augmentera grâce à la création d'une filière de recyclage pour les plastiques majoritaires dans les emballages de charcuterie.
- Depuis 2018, les entreprises de charcuterie ont réduit de **20,4%** leur utilisation de plastique dans les emballages.